

Devenir sapeur-pompier volontaire

Plus de 95 % des sapeurs-pompiers gersois sont volontaires. Ils sont femmes et hommes tout comme vous. Ils ont fait le choix de secourir les autres. Comme vous, ils ont une famille, une vie professionnelle, des loisirs... qu'ils mettent parfois de côté pour porter secours.

Ils ne sont malheureusement pas suffisamment nombreux et ont besoin de VOUS.

Être sapeur-pompier volontaire constitue un engagement citoyen, au service de TOUS et permet d'acquérir de nouveaux savoir-faire.

Pour devenir sapeur-pompier volontaire, il faut :

- Être âgés de plus de 16 ans - Les mineurs doivent fournir une autorisation parentale

- Habiter ou travailler dans un rayon de 5 minutes environ du

centre de secours de rattachement
- Disposer d'un casier judiciaire vierge

- Et remplir les conditions d'aptitude médicale et physique nécessaires.

Si cela vous attire... contacter le Centre le plus près de votre domicile ou de votre emploi ou le Service Volontariat au 05 42 54 12 23 ou volontariat@sdis32.fr

Patrick - 47 ans - Chef de centre à Courrensan - Sapeur-pompier volontaire depuis 1983

«Un jour, le chef de centre de l'époque est venu me demander si je ne voulais pas devenir sapeur-pompier. Je n'aurai peut être jamais entrepris la démarche de l'être sinon et je ne regrette pas d'avoir fait ce choix. Cet engagement m'a apporté beaucoup sur le plan personnel notamment. Notre métier d'agriculteur est très prenant, on est souvent seul et l'on peut avoir tendance à se plonger uniquement dans son travail et se replier sur soi. Cette expérience enrichissante que je vis avec les sapeurs-pompiers est une porte ouverte vers le monde qui nous entoure. Humainement c'est également comme on nous le dit souvent, une véritable famille que l'on rejoint ce qui nous permet de partager de bons moments et aussi d'affronter les plus douloureux.

Je travaille avec mon épouse sur l'exploitation qui compte 102 ha dont 17 en vignoble, le reste est cultivé en céréales. Ce n'est pas tou-

jours évident de se rendre disponible pour les sapeurs-pompiers. Le temps passé à secourir les autres, je le rattrape au retour de l'intervention. Il y a des moments où mon activité me demande beaucoup et dans ces moments là lorsque je suis alerté, je me rends à la caserne et s'il y a assez de monde et bien je repars travailler sinon je monte dans le véhicule.

Dans un département rural comme le nôtre, où il y a peu d'entreprises et où les présentes ont du mal à libérer leur personnel, ce sont les agriculteurs qui peuvent intervenir. A Courrensan, en journée, en plus des employés communaux, on compte principalement des agriculteurs. Notre connaissance du terrain, des environs... et notre savoir faire sont importants au sein de notre service public. Un jour, nous avons sauvés un collègue viticulteur qui avait eu un grave accident. L'un d'entre nous l'avait vu travailler une parcelle, donc nous

l'avons retrouvé très vite, les autres connaissaient bien le secteur et le terrain.

Être sapeur-pompier c'est une vocation mais qui, et j'en suis l'exemple, peut se révéler après la découverte des missions.

Je terminerais sur un point qui me semble important. Nous nous plaignons aujourd'hui de la désertification médicale, de la diminution des services publics dans nos campagnes. Mais en étant sapeur-pompier volontaire vous avez la possibilité d'être acteur de la sécurité de nos territoires. On ne peut pas toujours demander aux autres de le faire pour soi.

Cet engagement n'est pas que pour les autres d'ailleurs, il est aussi pour soi. Un jour moi aussi j'ai eu besoin de faire le «18» et j'ai bien été content de voir que quelqu'un s'était libéré pour venir m'aider».